

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 56 (1976)
Heft: 3

Rubrik: Coup d'œil sur l'économie franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le développement des relations économiques entre la France et la Suisse s'effectue toujours sous l'empire des incertitudes monétaires et d'une évidente surévaluation du franc suisse qui impose des conditions d'échange et de change de plus en plus difficiles aux entreprises établies à l'Est du Jura. En dépit de cette aggravation, l'évolution des exportations suisses, dans son ensemble, est relativement satisfaisante. Le mérite en revient principalement à la forte « infrastructure » multinationale que les entreprises suisses, même celles de taille modeste, se sont créées. La question de savoir si cette **infrastructure multinationale** doit être étendue dans un avenir prévisible ou, au contraire, démantelée, a été abordée récemment par M. von Planta, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et du Conseil d'administration de Ciba-Geigy. M. von Planta estime que le problème essentiel est le maintien d'un coefficient d'autofinancement élevé et d'une rentabilité suffisante pour dégager les moyens nécessaires aux efforts de recherches et développement. Le change défavorable pour l'industrie d'exportation maintient une pression constante pour un exode de certains types de fabrications. La question pourrait se poser dans les domaines de certains produits chimiques et colorants. Mais il ne peut être question d'un « exode de la chimie ». La Suisse demeure l'emplacement où peut se faire une production à haute technicité et produisant une plus-value élevée. Mais certaines productions qui ne répondent pas à ces critères pourraient à l'avenir — comme d'ailleurs aussi par le passé — être déplacées à l'extérieur de la Suisse.

Au moment où la France est appelée à combattre son inflation par une politique d'ensemble, la Suisse, qui bénéficie du taux d'inflation le plus faible parmi les pays de l'OCDE, a décidé de conserver et de proroger **l'arrêté fédéral sur la surveillance des prix**. C'est une décision du Conseil fédéral qui va à l'encontre des vœux aussi bien des banquiers que des industriels et de la petite et moyenne entreprise. Cette prorogation dérogeant à la Constitution, la décision de l'exécutif sera soumise au vote du peuple et des cantons le 5 décembre prochain. Le gouvernement suisse estime qu'en dépit du calme qui règne sur le front de l'inflation, il y a lieu de se prémunir contre une poussée des prix qui serait déjà sous-jacente dans l'économie mondiale. D'autre part, il semble n'accorder qu'une confiance limitée à la politique de la Banque nationale qui consiste à agir sur la masse monétaire. On peut se demander si, par là, les autorités ne sont pas en train de créer le mythe de la surveillance des prix et de son efficacité, alors que de toute évidence ce n'est pas à cette institution uniquement que l'on doit le retour à la stabilité.

D'après le service d'information des Arts et Métiers de Zurich, la Suisse est parvenue en 1975 à combler, et au-delà, le déficit supplémentaire avec les pays de l'OPEP dû au relèvement des prix pétroliers imposés fin 1973. En effet, **les relations commerciales Suisse-OPEP** se caractérisent par le doublement des exportations suisses en 1975 par rapport à 1973, alors que la facture pétrolière a augmenté dans une mesure nettement moindre. Ainsi, en 1973, le déficit de la Suisse avec les pays de l'OPEP (toutes importations pétrolières comprises) était de 1,4 milliard de FS, alors qu'en 1975 il est descendu à 1,2 milliard. Sur le plan de l'optique des chiffres, cette comparaison peut toutefois induire en erreur, car 1975 était une année de faible consommation pétrolière alors que parallèlement les pays de l'OPEP avaient poursuivi leur effort d'équipement particulièrement profitable à l'industrie d'exportation suisse. — Le service d'information des Arts et Métiers note que les pays de l'OPEP demandent pratiquement toujours certains articles et biens d'investissement par priorité à la Suisse : montres, produits médicaux, pesticides, machines et moteurs, produits laitiers et colorants. Grâce à un éventail d'offres très large, la Suisse est parvenue à couvrir 60 % de sa note pétrolière par des exportations directes. Une conjoncture économique plus dynamique pourrait diminuer ce taux de couverture qui n'était que de 40 % en 1973.
